Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2002) **Heft:** 157-158

Rubrik: InfosConso

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INSOLITE

N.D.L.R. Nous reproduisons in extenso un communiqué de presse d'Expo 02 qui nous a quelque peu intrigués. Nous serions heureux de recueillir vos réactions. N'hésitez pas à nous écrire. D'avance, merci.

Opération " Mendicité autorisée "

De la pauvreté dans cette Suisse si prospère? Une personne sur onze en Suisse vit au bord du minimum vital. À la misère matérielle viennent souvent se greffer des problèmes psychiques et de santé.

Expo.02 organise une opération dont la devise est "Mendicité autorisée". Deux semaines durant, du 26 août jusqu'au 8 septembre, la mendicité sera autorisée sur l'arteplage de Bienne sous des conditions bien définies. Par ce moyen, des visiteurs payants d'Expo.02 auront la possibilité de se mettre pour une fois dans la peau de ceux qui sont pauvres et de ressentir personnellement ce que cela signifie de solliciter de l'argent tout en se sachant observé.

L'opération a lieu à Bienne, parce que la pauvreté est directement liée avec le thème

"Pouvoir et liberté". Plusieurs expositions s'occupent de façon marginale du thème de la pauvreté (par exemple Argent et valeur, sWISH, Happy end). Afin de sensibiliser davantage encore les visiteurs d'Expo à ce thème, Expo.02 a décidé de mettre sur pieds l'opération "Mendicité autorisée". L'opération a été conçue et développée à la demande de Martin Heller en collaboration avec la fabrique d'idées BrainStore à Bienne.

Pour participer à cette opération, une licence de mendicité gratuite pour une durée de 1 à 4 heures devra être demandée au Bureau de la mendicité de l'arteplage de Bienne (ou à www.expo.02.ch). Les participants décident préalablement s'ils veulent faire don de l'argent récolté à une famille dans le besoin ou à une institution, mais ils pourront aussi le garder pour eux.

Le patron des mendiants (Andreas Zehnder, secrétaire général du Secours suisse d'hiver) recherchera le contact avec les mendiants pour discuter avec eux de leur expérience et pour expliquer la signification de la pauvreté en Suisse. Un dialogue avec les visiteurs d'Expo.02 prendra ainsi son cours. En cas de grosse affluence, le patron des mendiants procédera à une sélection des candidats.

Une enquête parmi les mendiantes et les mendiants cherchera à montrer ce que l'opération a déclenché et comment le thème de la pauvreté est appréhendé par les visiteurs d'Expo.02. Les représentants des médias sont invités à couvrir l'opération.



NOUVEAUTÉ

La célèbre marque Wenger, fabricant depuis plus de 100 ans du couteau de poche des officiers de l'armée suisse, se diversifie en créant deux nouveautés :

Pour l'amateur de cigare, un brin aventurier ou patriote, un couteau de poche ayant (entre autres) comme accessoire indispensable, un coupe-cigare. En vente dans les civettes, les aéroports et les armureries.





Pour l'homme d'affaires organisé et en voyage "Swiss Business Tool ", un couteau de poche enfermant huit accessoires : une agrafeuse, un coupe-papier, une perforeuse, des ciseaux, et des outils. En vente dans les papeteries et les aéroports.

La nouvelle marque Swiss Military remporte un franc succès avec

COLLECTION

son logo "pur Suisse", ce qui l'oblige à étendre sa gamme avec : un briquet, un briquet équipé d'un couteau, de ciseaux et d'une lime à ongles, deux stylos, une pince couteau/tournevis, etc., cinq portes-clefs, deux pinces à billets, une gamme de casquettes, de tee-shirts et de polos, une minilampe de poche laser, une gamme de portefeuilles, En vente dans les aéroports (suisses).